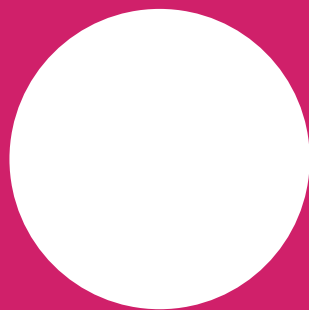




ÉTUDIANT·E·S INFIRMIER·ÈRE·S : OBTENEZ UNE ALLOCATION D'ÉTUDES DE 500€ NET/MOIS !

**Vous entrez en 3^e année en septembre prochain
et vous avez le projet de travailler en psychiatrie ?**

Le Centre Hospitalier Alpes-Isère, établissement public de santé mentale de Grenoble et du Sud Isère, vous propose une allocation d'études de 500€ net/mois durant votre dernière année de formation (de septembre à juin inclus).

Découvrez les modalités de l'allocation d'études au verso →

LES MODALITÉS DE L'ALLOCATION D'ÉTUDES

1

CANDIDATEZ

Envoyez votre lettre de motivation et votre CV avant fin mai à l'adresse : **recrutement.dsirmt@ch-alpes-isere.fr**

2

RECEVEZ VOTRE ALLOCATION

Si votre candidature a été retenue, vous recevrez votre allocation d'études de 500€ net/mois de septembre à juin inclus.

3

RECRUTEMENT

Vous serez recruté-e après vos études, au 1^{er} août, en CDI ou en qualité de fonctionnaire stagiaire par le Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI).

4

ENGAGEMENT

En bénéficiant de l'allocation d'études, vous vous engagez à travailler pour le CHAI pendant 12 mois à la suite de votre formation. Votre stage optionnel devra par ailleurs être effectué au CHAI.

5

AFFECTATION

Vous serez affecté-e selon votre projet professionnel sur un des postes vacants priorités par la Direction des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (DSIRMT).

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES

Pour obtenir toutes les réponses à vos questions ou déposer votre candidature, envoyez un mail à **recrutement.dsirmt@ch-alpes-isere.fr**



Scannez ce code pour en savoir plus sur l'allocation d'études.